



MAIRIE de SORNAY
1 Place de la Mairie
71500 SORNAY

SORNAY, le 17.01.2011

Le Conseil Municipal s'est réuni le Mardi 11 janvier 2011, à 20h30, sous la présidence de M. PRUDENT Julien, Maire.

Le compte-rendu de la séance du 14.12.2010 est adopté à l'unanimité.

Absent : COMPARET Ronald

Secrétaire de séance : FICHET David

A la demande de M. André MASSOT, il est décidé d'inscrire à l'ordre du jour le point suivant :

- Point sur la réunion tenue au foyer rural le 10.01.2011 – TF1 « Tous Ensemble » -

Le Conseil Municipal accepte l'ajout de ce point en tout début de séance.

Puis, celle-ci est ouverte suivant l'ordre du jour.

POINT SUR REUNION TF1 « TOUS ENSEMBLE » :

Le Conseil Municipal prend acte de cette opération dont il approuve unanimement le but bien que n'ayant pas été précisément informé de ses modalités ni globalement sollicité par les organisateurs en amont de l'opération. Les élus ont depuis rappelé la mise à disposition des installations et services communaux ainsi que celle du C.C.A.S. dès que souhaitées par « Tous Ensemble », élan de générosité louable mis en place de manière privée suite à son déclenchement par un membre de la famille concernée.

ETUDE DU RENOUELEMENT DU C.D.D DE M. SEFERIAN :

Le Maire rappelle à l'Assemblée que suite à la suppression des contrats aidés type CUI-CAE pour les collectivités territoriales, un C.D.D. de 2 mois a été signé avec M. SEFERIAN Pascal à compter du 03 Novembre 2010. Suite à l'information reçue par Pôle Emploi, il est possible de renouveler le CUI-CAE à M. SEFERIAN, pour une période de 6 mois renouvelable.

L'Assemblée approuve le renouvellement du CUI-CAE pour une période de 6 mois renouvelable avec un temps de travail de 28 H 30 mn hebdomadaires à M. Pascal SEFERIAN, à compter du 03/01/2011 et autorise le Maire à signer les conventions avec Pôle Emploi et les Services de l'Etat.

ETUDE D'UNE PROCEDURE DE DENEIGEMENT/SALAGE :

M. Pierre THIVANT commente l'étude faite pour une procédure de déneigement/salage par secteurs prioritaires.

- 1 – Circuits du ramassage scolaire
- 2 – Commerces (boulangerie...)
- 3) – Pépinières – Zone artisanale
- 4) – Voirie à côtes
- 5) – Voirie communale à grande circulation

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'espace de stockage et la moyenne de sel annuelle à utiliser sont discutés. L'Assemblée demande de maintenir un stock de sel de bonne qualité d'environ 10 tonnes aux ateliers municipaux. La réflexion entamée au sujet du traitement des trottoirs et abords des commerces/lieux publics enneigés ou verglacés sera poursuivie pour tenter d'améliorer les possibilités de la Commune.

RESTAURANT SCOLAIRE – REFLEXION SUR LA MISE EN PLACE DE DEUX SERVICES :

Le Conseil Municipal prend connaissance des bilans fournis suite à l'expérimentation sur 4 jours de mise en place de deux services. La Cantine Scolaire fera parvenir en Mairie ses éventuelles demandes matérielles et financières correspondant à deux services. Un nouveau rendez-vous est annoncé entre Maire – Les Rapides de SAONE-et-LOIRE et le Conseil Général 71 pour le transport scolaire.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU COMITE DES FETES :

Le Maire et M. CLERC Christian dressent ensemble le bilan de l'Assemblée Générale extraordinaire du comité des fêtes qui s'est tenue le 10 janvier 2011.

Un nouveau bureau a été constitué ainsi qu'une commission « fête patronale » pour le renforcer et l'assister.

Il est décidé de mettre à l'ordre du jour pour la prochaine séance de Conseil Municipal la désignation d'un élu délégué du Conseil Municipal pour cette commission.

REMBOURSEMENT DE L'ACHAT DE SPOTS POUR LA SCENE DU FOYER RURAL A LA REMIGIENNE :

Le Maire informe le Conseil que l'Association « La Rémigienne » de SORNAY a acheté plusieurs spots pour l'éclairage de la scène du foyer rural. Ces spots étant installés de manière permanente sur la scène, il est unanimement décidé de procéder au remboursement de ceux-ci à « La Rémigienne », soit la somme de 50 €.

AMENAGEMENT D'UNE SALLE INFORMATIQUE – MISE EN PLACE DES DIVERSES MODALITES DE LA REGIE DE RECETTES :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une salle informatique a été aménagée dans l'ancien bureau de Poste rénové. Dans cette salle se dérouleront des leçons d'apprentissage de l'informatique. Par délibération du 14.12.2010, le Conseil Municipal a accepté la création de régies communales en application de l'article L 2122-22 al.7 du code général des collectivités territoriales. Il convient à présent d'instituer une régie de recettes et d'avances auprès du Trésor Public de LOUHANS pour l'encaissement et le remboursement des cautions et les encaissements des forfaits liés à la formation et à l'utilisation libre de cette salle informatique ; d'approuver le règlement intérieur ainsi que la tarification des cours municipaux d'informatique.

Le Conseil Municipal décide d'instituer à compter du 01/02/2011 une régie de recettes et d'avances auprès du Trésor Public de LOUHANS ; approuve le règlement intérieur et les tarifs des cours municipaux d'informatique.

Par arrêté, le Maire désignera un régisseur titulaire et un régisseur suppléant de la régie de recettes et d'avances.

BAIL DE LOCATION D'UNE PARCELLE DE TERRE :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que Mme GEOFFROY Monique, exploitante agricole à SORNAY louait à la Commune de SORNAY une parcelle de terre au lieudit « Les Champs Gautriots » pour une contenance de 39 ares 20 ca. Mme GEOFFROY a cessé son activité en Novembre 2010 et M. COMPARET Ronald, exploitant agricole Route du Moulin de Sâne à SORNAY serait intéressé pour louer ce terrain afin de l'exploiter.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de location de cette parcelle de terre entre la Commune de SORNAY et M. COMPARET Ronald, pour 3 années, à compter du 1^{er} janvier 2011.

PRESENTATION D'UN COURRIER A LA LBF DU 22/12/2010 POUR MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SPORTIVES DE SORNAY :

Le Conseil Municipal prend connaissance d'un courrier de la Ligue de Bourgogne de Football en date du 22/12/2010 informant de la situation du terrain de football de SORNAY à ce jour et des aménagements minimum à faire au jour d'aujourd'hui et également en cas d'accession de l'équipe fanion du Club en Honneur Bourgogne.

Une rencontre avec ARCAD'26 est programmée pour le jeudi 13/01/2011 pour communication d'une première ébauche de plans répondant précisément au cahier des charges de la LBF et aux capacités financières de la commune.

REGLEMENT COMMUNAL DU CIMETIERE - COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 03/12/2010 AVEC LES MARBRIERS et POMPES FUNEBRES :

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte rendu de la rencontre avec les marbriers et pompes funèbres qui s'est tenue le 03 décembre 2010 en Mairie. Plusieurs points importants sont abordés :

- . Points techniques
- . Aménagements à réaliser
- . Etude du règlement

La Commission Communale « cimetière » se réunira le 03 février 2011 pour peaufiner l'élaboration du règlement du cimetière à présenter au prochain Conseil Municipal en fonction d'éléments importants soulevés le 03/12/2010.

COMPTE RENDU REUNION PLAN LOCAL D'URBANISME :

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte rendu de la réunion du Plan Local d'Urbanisme qui s'est tenue le 10 décembre 2010 en Mairie avec M. THEVENIN – D.D.T. – CHALON S/SAONE – MM. JANIN et BONNAMOUR du Bureau d'Etudes NATURA et des Elus municipaux.

RANDONNEE PEDESTRE – PROJET DE BALADE VERTE :

Le Conseil Municipal prend connaissance d'un courrier du Conseil Général en date du 15/12/2010 informant que le projet de création d'un réseau de randonnée « Balades vertes » sur le territoire de la commune de SORNAY sera soumis à l'examen de la Commission Permanente au cours de l'année 2011 ainsi que du courrier du Pays de la Bresse Bourguignonne en date du 03/01/2011 informant que ce projet s'inscrivait parfaitement dans la stratégie du pays de développement de l'offre touristique et plus spécifiquement du tourisme vert et éligible au programme LEADER en Bresse Bourguignonne. Un dossier de demande de subvention auprès du programme LEADER sera rapidement réalisé.

AFFAIRES DIVERSES

- Le conseil prend connaissance de divers documents d'information et courriers.

Le Maire de Sornay,

Julien PRUDENT